**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**
Pour diffusion immédiate

# Un pacte pour protéger le lac Gagnon

**Mont-Tremblant, le 11 septembre 2023** – Le dimanche 2 juillet dernier, près de 80 de personnes se sont rassemblées à l'hôtel de ville de Duhamel afin d'assister à l'assemblée générale annuelle de l'Association des propriétaires du lac Gagnon. L'occasion était idéale pour procéder à la signature d'un pacte pour protéger ce plan d'eau.

## Un contrat symbolique

L'initiative découle d'une volonté commune de la municipalité de Duhamel et de l'Association des propriétaires du lac Gagnon d'assurer une protection qui traverse le temps de ce joyau de la Petite-Nation. Suite à un important travail d'acquisition de connaissances et de concertation entre les diverses parties impliquées et coordonné par l'équipe de l'OBV RPNS, l'étude intégrée du lac, incluant un plan d'action a été déposée en mars 2023. Pour poursuivre cette démarche, il était essentiel aux yeux des acteurs impliqués de pérenniser la mise en œuvre du plan d'action et d'asseoir une liste d'engagements à long terme pour protéger le lac Gagnon. C'est donc avec cette conviction qu'un Pacte a été signé par la Municipalité de Duhamel et l'Association des propriétaires du lac Gagnon.

## Des engagements pour les générations futures

Les actions incluses dans le Pacte sont variées et comprennent des engagements visant l'acquisition de connaissances et de surveillance dans le temps d'indicateurs environnementaux (par exemple : la qualité de l'eau, la présence de plantes aquatiques exotiques envahissantes et la présence de milieux humides). La sensibilisation et l'éducation des citoyens sont aussi mises de l'avant pour favoriser l'application de la règlementation et l'adoption de bonnes pratiques en bordure du plan d'eau. Face aux activités dans le bassin versant du lac Gagnon, principalement forestier, le comité de travail a jugé primordial de maintenir la vigilance face aux projets de construction résidentielle ainsi que face au développement de l'activité minière et forestière. M. David Pharand, maire de Duhamel s'exprime sur le Pacte en précisant que : « La réalisation de ces actions et leurs suivis vont nécessiter de maintenir le canal de communication ouvert entre tous les acteurs concernés pendant plusieurs années. Si on veut garder notre lac en santé le plus longtemps possible, on doit s'y engager; c'est la qualité de vie des résidents de Duhamel qui en dépend! ». Pour

compléter, M. Louis St-Hilaire, explique que : « la signature de ce Pacte est le fruit d'une collaboration qui s'échelonne sur plusieurs années avec la Municipalité et nous sommes heureux d'en partager les résultats. La synergie entre l'Association et la Municipalité doit toutefois se maintenir, et ce Pacte en témoigne ».

Fièrement motivé à poursuivre la collaboration, le comité de suivi formé par les membres de l'Association des propriétaires du lac Gagnon et de la Municipalité se rencontrera deux fois par année pour faire le point sur les avancées du plan d'action.

Pour consulter le Pacte, cliquez sur le lien suivant : https://www.rpns.ca/wp-content/uploads/2023/08/Pacte-lac-Gagnon_VF.pdf

- 30 -

**Pour plus d'information** :

Geneviève Gallerand, OBV RPNS
(819) 717-3171 poste 101 | direction@rpns.ca

Liette Queneville, Municipalité de Duhamel
(819) 428-7100 poste 1602 | dg@municipalite.duhamel.qc.ca

Louis St-Hilaire, Association des propriétaires du lac Gagnon
info@aplg.ca

**À propos de l'OBV RPNS**
Rappelons que l'OBV RPNS est un organisme à but non lucratif reconnu et mandaté par le gouvernement du Québec. Sa mission est d'assurer la gestion intégrée de l'eau et des milieux de vie, en mobilisant tous les acteurs et usagers du territoire, et ce, dans un processus de concertation, de planification et de mise en œuvre du Plan directeur de l'eau pour le territoire desservi par l'organisme.

La réalisation de l'étude intégrée du lac Gagnon a été rendue possible grâce à la participation financière de la MRC de Papineau, la municipalité de Duhamel, l'Association des propriétaires du lac Gagnon, la compagnie Lauzon et le député Mathieu Lacombe.

*Photo1 : lac Gagnon, source OBV RPNS*

*Photo 2 : Signature du Pacte par David Pharand et Louis St-Hilaire, source Association des propriétaires du lac Gagnon*

Merci pour l'appui renouvelé de nos partenaires !